

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1046

Artikel: Ce qui est féminin et ce qui est important
Autor: Mironesco, Christine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020924>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COURRIER

Ce qui est féminin et ce qui est important

Je lisais l'autre jour, dans l'un de nos grands quotidiens, un article sur l'administration américaine, bastion du machisme ordinaire. On y disait notamment que les femmes restaient sous-représentées, quand bien même leur nombre avait augmenté avec chaque nouveau président. Mais un commentaire me rendit perplexe. L'auteur soulignait que, malgré cette augmentation, les femmes restaient exclues des domaines *importants*, comme l'armée ou le nucléaire, et ne se voyaient attribuer *que* les domaines qui leur revenaient par tradition, comme l'action humanitaire ou l'environnement.

Ma perplexité portait sur ce qui permettait à l'auteur de classer comme important un domaine comme l'armée, et comme secondaire un domaine comme l'environnement. L'évolution des opinions en la matière — notamment en Suisse — ne permet pas de fonder cette distinction sur... l'opinion publique. Restait donc l'argument: le domaine de l'armée est important parce qu'il appartient aux hommes; celui de l'environnement est secondaire parce qu'il correspond à la sensibilité féminine; la vie, la nature et les petites fleurs, en effet, relèvent de leur sphère de préoccupation.

Quand mes étudiants me tiennent ce genre de propos, j'en profite pour leur faire remarquer qu'une tautologie n'est pas une argumentation intelligente. Or donc, méditant sur ce beau sujet de dissertation que je comptais livrer bientôt à la sagacité de mes chères têtes blondes, je me rendis à l'inauguration de l'Académie de l'environnement où l'on m'avait fait l'honneur de m'inviter. Toute inauguration est un rituel hautement symbolique et j'étais curieuse de voir à l'œuvre l'imagination des responsables. Je me surpris un instant à rêver qu'ils arriveraient tous à pied, ou à vélo... Juste pour l'image de marque.

Mais une vraie déception était au rendez-vous: pas une femme au nombre des orateurs du jour. Oh, il y en avait bien dans l'assistance. Il y avait aussi des hôtesse, au demeurant charmantes et parfaitement efficaces dans la distribution des programmes. Mais sur le plan de la pensée et de l'expérience en matière d'envi-

ronnement et de vie, sur le plan de l'état d'esprit à insuffler à cette Académie toute neuve, on n'a pas trouvé une seule femme à associer à l'événement, ni dans le monde scientifique, ni dans le monde politique (ces deux mondes que l'Académie entend relier). A ce jour, pas une femme ne figure non plus dans le Conseil de fondation.

Si les symboles ont leur importance, comparez ceci à l'analyse de la situation américaine. De deux choses l'une. Ou bien la Suisse est tellement en avance qu'elle a compris avant tout le monde que l'environnement est décidément un domaine d'une haute importance, d'où sa stratégie d'en faire un bastion exclusivement masculin. Ou bien elle est très en retard, et se prépare à entrer dans le XXI^e siècle avec les structures d'avant-guerre, en excluant de l'opération une partie de l'humanité à qui l'on reconnaît pourtant une expérience précieuse en la matière.

Voilà donc un deuxième sujet de dissertation à proposer à mes étudiants l'an prochain. Franchement, je n'aurai pas perdu mon temps en ce 24 juin 1991.

Christine Mironesco,
maître d'enseignement et de recherche
au Département de science politique de
l'Université de Genève

Rêves suisses et rêves européens

A propos de l'article de Laurent Rebeaud «La destruction européenne» paru dans DP n° 1045 du 27 juin.

Laurent Rebeaud veut faire accroire que la Suisse est vraiment en position de négociateur sur pied d'égalité avec la Commission de Bruxelles, notamment à propos du transit alpin.

Il n'est pas le seul à supposer que depuis des mois Berne et l'AELE font le poids face à la Commission. Les milieux les plus traditionalistes et patriotards vont dans ce sens. Or le citoyen moyen a compris depuis longtemps que la marge de manœuvre est nulle. Le choix est très simple: ou bien la Suisse devient membre à part entière d'un processus communautaire ou elle devient un nouveau Monaco, sans prince.

Il serait grand temps que les milieux politiques enlèvent leurs œillères et rejoignent l'Histoire, celle de l'Europe. Il y a quelques jours, lors de la commémoration du 20^e anniversaire du Centre de recherche sur l'Asie moderne de Genève, Jacques Frey-

mond, ancien directeur de l'Institut universitaire des hautes études internationales, s'est fait l'avocat d'une politique économique indépendante tous azimuts de la Suisse, notamment sur les marchés asiatiques. Cela est certes possible pour Nestlé, mais plus problématiques pour les PME helvétiques, face à un géant de bientôt quatre milliards d'habitants et surtout face à la concurrence de la CE.

Les rêves ont du charme, surtout en cette année du 700^e. Mais ils sont dangereux lorsqu'il s'agit d'intérêts sonnants et trébuchants.

La myopie des milieux politiques de ce pays risque de nous mener à des situations très difficiles, où notre seul travail quotidien consistera à adapter notre législation à celle de l'Europe, sans jamais prendre part à l'élaboration de cette dernière. Voulons-nous vraiment devenir un *satellite*, est-ce là notre destin consenti? Denis de Rougemont avait imaginé une Suisse capitale de l'Europe, une sorte de *district fédéral*. Cela aurait été parfaitement possible si nous avions sauté dans le train en 1958. Mais le manque total d'idéalisme et la pauvreté conceptuelle des responsables à tous les niveaux nous ont fait systématiquement rater le coche de l'Europe depuis quelques décennies. Or aujourd'hui, peut-être au moment ultime, on discute encore en mettant sur un des plateaux quelques tonnes de poids lourds et sur l'autre un *projet continental*. Ce n'est plus de la myopie ni de l'étroitesse de vue, mais de la cécité. Pleure ô pays bien-aimé.

Claude Auroi,
secrétaire exécutif de l'Association
européenne des instituts de recherche et
de formation en matière de développe-
ment, professeur à l'institut universitaire
d'étude du développement, Genève

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb), François Brutsch (fb),

André Gavillet (ag), Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Forum: Philippe Biéler, Jeanlouis Cornuz

Abonnement: 70 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1,

case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 - **CCP:** 10-15527-9

Composition et maquette: Monique Hennin

Pierre Imhof, Catherine Dubuis

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens